



Probleme courrier avertissement

Par **soso**, le **04/04/2011** à **13:13**

Bonjour,

Je souhaite avoir un conseil concernant un avertissement qui m'a été envoyé par mon employeur. Ce dernier m'a été envoyé par recommandé, sur ce courrier on relate des faits qui me sont reprochés qui se sont déroulés le 16 mars 2011. Mais sur l'en tête de ce courrier la date est du 30 novembre 2011. Je me demandais donc si ce courrier est donc toujours valable ? car je souhaite contester cet avertissement.

en vous remerciant par avance

cordialement